

NOTRE VILLE, NOTRE AVENIR

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

UN PACOM, C'EST QUOI?

Un plan d'affectation communal est un outil d'aménagement du territoire qui fixe les principes d'utilisation du sol. Il prévoit différentes zones, constructibles ou inconstructibles, possédant chacune des règles spécifiques.

Le PACom définit des règles relatives au bâti et aux espaces extérieurs.

- affectation (habitat, activités, verdure, etc.)
- mesure d'utilisation du sol (droits à bâtir)
- dimensions et hauteurs
- distances aux limites de parcelle

- espaces verts privés ou publics
- arborisation
- biodiversité
- stationnement privé

Le PACom s'applique directement aux propriétaires souhaitant développer un projet immobilier ou paysager.

POURQUOI RÉVISER LE PACOM?

La révision du PACom est indispensable à plus d'un titre. D'une part, le territoire morgien est régi par un plan d'affectation datant de 1990, dont les règles ne permettent plus de répondre aux enjeux sociaux, climatiques et économiques actuels. D'autre part, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) demande que les planifications soient révisées tous les 15 ans, pour tenir compte de l'évolution du territoire et du cadre légal.

À Morges, la préservation des qualités patrimoniales, la valorisation des différentes ambiances urbaines, l'amélioration du lien entre espace public et espace privé et les défis écologiques ont été placés au cœur de la révision.

À travers ce projet, la Ville de Morges concrétise sa volonté de s'engager durablement au service de sa population en intégrant les enjeux clés d'aujourd'hui et de demain dans son principal outil d'aménagement du territoire.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Ville de Morges souhaite renforcer le lien avec la population et la faire participer au développement de la ville.

Le processus de révision du PACom a fait l'objet de plusieurs moments d'échange avec les habitantes et les habitants.

Afin de poursuivre et d'améliorer cette pratique, les services de la Ville travaillent à mettre sur pied une culture de la transparence et de la participation.

